

Protocole tolérance zéro violence

Le **Protocole** « tolérance zéro violence » est appliqué en tout temps au camp (langage, violence, manque de respect envers les autres et l'environnement, discrimination, etc.), autant pour le personnel que les parents, mais elle vise à diminuer le plus possible les gestes et les paroles violentes de nos campeurs.

Offenses mineures

Les offenses mineures seront gérées à l'interne par le personnel responsable de l'enfant. Si aucun changement n'est observé malgré les interventions, il y aura une gradation d'interventions, incluant des gestes de réparation.

Voici des exemples d'offenses mineures : Langage vulgaire, opposition, rouspéter, non-respect des consignes, manque de respect aux autres enfants ou au matériel, etc.

Offenses majeures

Les offenses majeures sont des situations pour lesquelles les animateurs/accompagnateurs nécessitent l'accord des coordonnateurs pour agir. Ce sont des situations inacceptables qui nécessitent une intervention immédiate. Il y aura gradation des interventions pouvant aller jusqu'à l'expulsion. En cas de récidive, le personnel d'encadrement déterminera la durée des expulsions.

Voici des exemples d'offenses majeures : Menace, fugue, intimidation, violence verbale, violence physique, manque de respect envers les adultes.

Merci de nous aider à maintenir un environnement sans violence au camp!